



Pôle Opérations  
Groupement Prévention et  
Organisation des Secours  
Incendie  
Affaire suivie par : Ltn Michaël BULLIFFON  
T : 06.73.68.83.66  
E : michael.bulliffon@sdis01.fr

Bourg-en-Bresse, le 08/12/2022

# Impacts en terme de formation du GTO « Sauvetages et mises en sécurité »

*Version 2 – 18/12/2022*

Le guide de techniques opérationnelles « sauvetages et mises en sécurité » paru en novembre 2020 intègre certaines notions nouvelles ne modifiant pas fondamentalement les techniques connues à ce jour, mais devant être portées à la connaissance du personnel.

Dans l'attente de l'écriture des fiches opérationnelles correspondantes et de leur intégration dans le guide opérationnel départemental « incendie de structure », vous trouverez dans cette note et son annexe les techniques opérationnelles **applicables au SDIS de l'Ain à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Vous trouverez en fin de document une synthèse des techniques à appliquer, non retenues ou à adapter.

## **I. Les échelles à mains**

La notion de sécurité concernant le pied d'échelle est portée au 1/3 de la hauteur développée.

Utilisation de l'échelle à coulisse comme itinéraire de secours

Le GTO demande de « retourner l'échelle grand plan vers le bas ».

Les techniques de sauvetage sur les échelles sont réalisables avec l'échelle dans le sens « normal ». Il est donc décidé de ne pas la retourner pour éviter des manipulations « parasites ».

Par contre les fiches opérationnelles n°10.5 traitant des itinéraires de secours et n°10.7 traitant de l'extraction des sauveteurs précisent que « Si cette échelle est utilisée pour la descente d'une victime ou d'un sauveteur inconscient, elle devra être amarrée et / ou bloquée, et son pied devra être augmenté. »



L'échelle à crochets sur le faitage d'une toiture (ou d'un plan incliné)  
afin de faciliter un sauvetage ou la progression des sapeurs-pompiers.



Le sauvetage d'une victime invalide ou inconsciente : technique à 3 sapeurs-pompiers et technique à 2 sapeurs-pompiers :

La méthode de base doit être réalisée à 3 SP (2 dans le volume avec ARI, 1 sur l'échelle). La méthode à 2 SP ne doit être qu'un mode dégradé.

L'échelle à coulisse peut être utilisée comme moyen d'accès en excavation.

Le sauvetage ou la mise en sécurité d'une victime réfugiée en hauteur (ou sur un îlot) peut également être effectué au moyen d'une échelle à coulisse.

## **II. Le lot de sauvetage et de protection contre les chutes**

Le 8 descendeur est désormais appelé frein de charge.

Lors des exercices et des manœuvres, un **mannequin doit obligatoirement être utilisé** pour simuler la victime.

Dans le cas des formations à la reconnaissance d'appartement, à l'abordage et sécurisation d'une victime en situation de péril, à l'évolution avec risque de chute : **un formateur détaché de la mise en situation** doit impérativement superviser et vérifier les amarrages, les connecteurs et l'utilisation du frein de charge.

En fonction de la situation opérationnelle et/ou de la nécessité d'effectuer une évacuation rapide : un amarrage sera constitué a minima d'un connecteur et d'un anneau cousu.

Cela pourra notamment être réalisé dans le cas d'un ancrage fiable dont la stabilité et la résistance ne peut être remise en cause.

La mise en place d'un second anneau cousu doit être justifié par l'utilisation d'un second point d'ancrage, complémentaire au premier et permettant de répartir la charge sur les 2 points.

Bien qu'il ne le soit pas explicité aussi clairement que dans l'ancien GNR, il est nécessaire **de maintenir le brin au moment de la mise au vide de la victime**, même si la clé d'arrêt est faite.

En effet, il est prévu à la p.76 du GTO que « *la mise au vide est une phase critique lors du sauvetage. Le frein de charge doit être sécurisé en anticipant le mou nécessaire sur la corde (passage de balcon)* ».

De plus, p. 79, on trouve bien dans les actions du chef : « *Veille au contrôle du frein de charge et aide au besoin à l'engagement de la la victime dans la descente* » pendant que l'équipier « *engage la victime dans la descente* ».

Ce principe de maintien du brin libre est applicable dans toutes les manœuvres du LSPCC.

Point fixe humain : dans la mesure où l'urgence de la situation rend impossible l'installation de tout amarrage, l'équipier sert de point fixe. L'équipier, muni du harnais équipé du descendeur est allongé, les jambes à 90 ° contre le mur. Il contrôle la descente.

La hauteur entre le frein de charge et le point d'appui sur le passage dans le vide doit obligatoirement être supérieure ou égale à 20 centimètres.



La technique du sauveteur en point fixe sera le plus souvent utilisée. Toutefois, la technique visant à utiliser comme point fixe une échelle à crochets 2 plans dans l'encadrement d'une porte offre une alternative pour la descente de la victime.



### **III. Le sauvetage de sauveteurs**

Dans un souci de pragmatisme et de réalisme, les seules techniques retenues sont :

- traction par le harnais,
- traction à l'aide d'une sangle,
- traction par les chevilles et poignets,
- technique du tirer-pousser,
- techniques d'évacuation sur échelle à coulisse : pieds en avant, sans ARI,
- techniques d'évacuation sur échelle à coulisse : tête en avant, avec ARI

### **IV. Synthèse des techniques opérationnelles applicables ou non**

Technique au GTO	Retenue	Non retenue	Adapté	Observations
L'échelle à crochet (p.18 à 20)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
Les échelles à coulisse deux plans (p.21, 23 à 27)	<b>X</b>			
Pied de l'échelle éloigné du mur d'environ 1/3 de la hauteur développée (p.22)	<b>X</b>			Test par la technique du coude ou des bras tendus (p.22)
L'utilisation de l'échelle à coulisse comme itinéraire de secours (p.28)			<b>X</b>	Repris dans fiche opérationnelle n° 10.5 Les techniques de sauvetage sur les échelles sont réalisables avec l'échelle dans le sens « normal ». Il n'est donc pas nécessaire de la retourner pour éviter des manipulations « parasites ».
L'amarrage et le blocage d'une échelle à main (p. 29 )	<b>X</b>			À titre d'exemple, pas de formation spécifique
L'échelle à coulisse 3 plans (p. 30 à 33)		<b>X</b>		Aucun matériel de ce type au SDIS01
Les possibilités d'utilisation du LSPCC (p. 45)			<b>X</b>	Supprimer « le déplacement d'une victime inconsciente ou invalide par un sauveteur »
La composition du LSPCC (p.46 à 48)			<b>X</b>	Le 8 descendeur est maintenant appelé frein de charge. Il n'y aura pas d'ajout de triangle d'évacuation dans les lots échelle.
Les règles de contrôle et d'entretien (p.48)			<b>X</b>	S'en tenir au guide de vérification du L.S.P.C.C, lot échelle et lots maintient au poste de travail, engin spécifique, engin aérien et roll anti-chute du SDIS01.
Les matelas de sauvetage (p.49 et 50)		<b>X</b>		Sans objet au SDIS 01
La planche de sauvetage (p.51)		<b>X</b>		Sans objet au SDIS 01
La civière bariatrique (p.52)			<b>X</b>	Voir consigne opérationnelle : prise en charge d'une victime bariatrique du 05/07/2016
Le matériel électro-secours (p.52)		<b>X</b>		Sans objet au SDIS 01
L'opérateur de salle opérationnelle, premier acteur des sauvetages (p.58 à 63)	<b>X</b>			
La mise en sécurité d'une personne valide (p.65 et 66)	<b>X</b>			
Les dégagements d'urgence avec matériel (p.66)	<b>X</b>			
Utilisation de plans durs et de moyens similaires (p.67)		<b>X</b>		
Utilisation d'une sangle de lot de sauvetage (p.68)	<b>X</b>			À titre d'exemple, pas de formation spécifique

L'ancrage (p.72 et 73)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
L'amarrage (p.73 et 74)	<b>X</b>			En fonction de la situation opérationnelle et/ou de la nécessité d'effectuer une évacuation rapide. Un amarrage sera constitué a minima d'un connecteur et d'un anneau cousu.
Nœud de « huit double » (p.75)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
Nœud français (autobloquant), réalisé avec cordelette ou sangle (p.75)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
Nœud en tête d'alouette (p.75)		<b>X</b>		
Clé d'arrêt (p.76)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
Le sauvetage au moyen du harnais (p.77)		<b>X</b>		
Le sauvetage ou la mise en sécurité d'une personne par l'extérieur (p.78)	<b>X</b>			
Le sauvetage dans les puits, fosses ou en excavation (p.80)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
L'emploi du LSPCC lors des ouvertures de portes (p.81)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
L'évolution au moyen du LSPCC (p.81 et 82)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
L'utilisation de l'échelle à crochet (p.82 à 88)	<b>X</b>			
L'utilisation de l'échelle à coulisse 2 plans : sauvetage d'une victime valide (p.89 et 90)	<b>X</b>			Aucun changement par rapport aux techniques actuelles
Sauvetage d'une victime invalide : méthode à 3 sapeurs-pompiers (p.90 et 91)	<b>X</b>			
Sauvetage d'une victime invalide : méthode à 2 sapeurs-pompiers (p.92)			<b>X</b>	Doit être considéré uniquement comme un mode dégradé
L'emploi d'une échelle à mains sur le toit d'un engin (p.93)	<b>X</b>			À titre d'exemple, pas de formation spécifique
L'emploi de l'échelle à coulisse pour un sauvetage en excavation (p.94)	<b>X</b>			
Le sauvetage ou la mise en sécurité d'une victime visible réfugiée en hauteur (p.95 et 96)	<b>X</b>			
La mise en place d'un point d'ancrage en surplomb (p.97)	<b>X</b>			
La désolidarisation des 2 plans d'une échelle à mains (p.97)	<b>X</b>			
Le MEA : victime suspendue dans le vide (p.99)		<b>X</b>		Jusqu'à présent les constructeurs de MEA du SDIS01 ne souhaitent pas s'engager sur le fait qu'une victime « tombe » dans la plate-forme, ce qui impose l'arrivée par dessus ou par côté.
L'évaluation et la stabilisation d'un équipier en difficulté (p.114 et 115)			<b>X</b>	Le moyen mnémotechnique NELAR n'est pas retenu Voir fiche opérationnelle n°10.7
La traction au sol sans matériel (p.115)	<b>X</b>			Fiche opérationnelle n°10.7
La traction au sol avec matériel (p.118)		<b>X</b>		

Les dégagements utilisant des tuyaux d'incendie (p.120 à 122)		<b>X</b>		
La technique avec la hache Halligan Tool (p122)		<b>X</b>		
La technique de la traction parallèle (p.123)		<b>X</b>		
La technique du « tirer – pousser » (p124)	<b>X</b>			Fiche opérationnelle n°10.7
Évacuation sur une échelle à coulisse : technique pieds en avant (p.125)	<b>X</b>			Fiche opérationnelle n°10.7
Évacuation sur une échelle à coulisse : technique tête en avant (p.125)	<b>X</b>			Fiche opérationnelle n°10.7
La technique dite de « Denver Drill »		<b>X</b>		

**Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain**  
200 avenue du Capitaine Dhonne – CS 80033 – 01001 BOURG-EN-BRESSE CEDEX  
**T** : 04.37.62.15.00 – **E** : [accueil.em@sdis01.fr](mailto:accueil.em@sdis01.fr)

[www.sdis01.fr](http://www.sdis01.fr)  